



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE



Deuxième Edition de l'ENQUETE MODULAIRE INTEGREE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES (EMICoV-2) Document méthodologique de l'enquête

Septembre 2011

<i>I-CONTEXTE ET JUSTIFICATION</i>	2
<i>II-BUTS ET OBJECTIFS</i>	3
1. Buts de l'enquête EMICoV-2	3
2. Objectif principal de l'enquête.....	4
3. Objectifs spécifiques de l'enquête	5
<i>III-DEMARCHE METHODOLOGIQUE</i>	5
1. Echantillonnage.....	5
2. Conception et présentation des outils de collecte.....	12
3. Schéma d'organisation sur le terrain.....	18
1. Zonage et personnel de l'enquête	18
4. Méthode de collecte des données.....	23
2. <i>Organisation de l'enquête et formations des agents de terrain</i>	27
1. Organisation des opérations de terrain	27
2. Formation du personnel de l'enquête	32
3. <i>Durée de l'opération, assurance qualité et traitement des données</i>	35
1. Durée de l'opération	35
2. Assurance qualité.....	37
3. Analyse des données	42
4. Résultats attendus	43
<i>ANNEXE</i>	45
1. Allocation de l'échantillon	45
2. Plan de supervision de l'enquête EMICoV-2	46
3. Présentation des indicateurs	48
4. Fiche de calcul des indicateurs	53

I-CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La République du Bénin a souscrit aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) définis par les Chefs d'Etat et de Gouvernement lors du sommet mondial pour le Millénaire tenu à New York en Septembre 2000. Ces objectifs visent une nette amélioration du bien être des populations et particulièrement des enfants et des femmes à l'horizon 2015 dans tous les domaines fondamentaux de la vie humaine. Ainsi, le Bénin s'est engagé à construire «un monde digne pour les enfants au Bénin» dans le cadre des 10 engagements mondiaux issus de la Session Spéciale des Nations Unies consacrée aux enfants, tenue a New York en mai 2002.

La réalisation de la deuxième édition de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV-2) s'inscrit dans le dispositif permanent d'enquêtes auprès des ménages. Cette opération qui sera couplée avec la quatrième édition de l'Enquête Démographique et de Santé (EDSB-4) favorisera une meilleure rationalisation des ressources et la disponibilité d'une base de données permettant de réaliser des analyses pointues sur les conditions de vie en relation avec les conditions socio-sanitaires.

Les informations collectées permettront globalement de mettre à jour les indicateurs de base de la situation sociodémographique et sanitaire dont les plus récentes datent de 2006. Les données seront représentatives au niveau des 12 départements.

Pour l'évaluation des différents programmes mis en œuvre, il est nécessaire de réaliser la deuxième édition de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV-2) dont les résultats permettront de disposer de données récentes et actualisées sur les conditions de vie des ménages, notamment ceux relatifs à la pauvreté, à l'emploi, au chômage, à l'accès aux crédits et aux questions foncières.

En 2006, il a été réalisé la première édition de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV-1) couplé avec la troisième édition de l'Enquête Démographique et de Santé du Bénin (EDS-III) afin d'optimiser les ressources humaines, financière et matérielles et de rationaliser les sollicitations des ménages. Cette enquête à quatre passages a été couplée, au premier passage, avec l'enquête démographique et de santé.

Ce couplage a permis d'avoir une base de données importante portant sur les conditions de vie et la santé des ménages.

Plusieurs documents ont été produits à l'issue de ces enquêtes :

- ✓ un rapport de synthèse de l'EDS 2006 ;
- ✓ un rapport de synthèse de l'EMICoV 2006 ;
- ✓ un document sur les principaux indicateurs de l'EDS et de l'EMICoV de 2006 ;
- ✓ un rapport final de l'EDS 2006 ;
- ✓ un rapport final de l'EMICoV 2006 ;
- ✓ un rapport de synthèse de l'EMICoV 2007 ;
- ✓ un document sur les indicateurs de l'EMICoV de 2007 ;
- ✓ Un rapport final de l'EMICoV 2007.

En février 2010, la première enquête de suivi EMICoV a été réalisée sur un échantillon de 21 000 ménages. Les travaux de traitement et de production des indicateurs sont finalisés. Les rapports préliminaires et le document d'indicateurs sont finalisés. Le rapport d'analyse thématique est en cours d'élaboration.

Dans le souci d'assurer le suivi des indicateurs sur les conditions de vie des ménages et de santé des populations, l'INSAE organise en 2011 la deuxième expérience de ce couplage en réalisant la quatrième édition de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS-IV) et la deuxième édition de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV-2).

II-BUTS ET OBJECTIFS

1. Buts de l'enquête EMICoV-2

La deuxième Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie de Ménages au Bénin (EMICoV-2) s'inscrit dans le dispositif permanent d'enquêtes auprès des ménages de l'INSAE.

La présente enquête est destinée à atteindre les mêmes objectifs que les éditions antérieures. Elle est donc destinée à assurer le suivi des indicateurs produits lors de la

première EMICoV. Elle permettra d'actualiser le diagnostic et l'établissement de la pauvreté au Bénin principalement pour l'évaluation et le suivi de la mise en place du nouveau cycle des stratégies de réduction de la pauvreté. Cette enquête touchera toutes les communes du Bénin en vue de fournir un profil pour toutes les communes du Bénin au regard des indicateurs pris en compte.

D'un autre côté, cette enquête est appelée à fournir des données pour l'évaluation du Programme Minimum Challenge Account (MCA).

De façon synthétique, il s'agit :

- d'actualiser les dépenses des ménages par commune ;
- d'établir des seuils de pauvreté régionaux et national nécessaires à la préparation de profils de pauvreté ;
- de mesurer l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté et de mieux comprendre les stratégies des ménages pauvres face à la pauvreté ;
- de mettre à jour les méthodologies de calcul des indicateurs de MCA-Bénin ;
- de mettre à jour les valeurs des indicateurs du programme foncier du MCA ;
- de mettre à jour les valeurs des indicateurs du programme microfinance du MCA ;
- de mesurer les revenus des populations ;
- Disposer d'indicateurs sur la sécurité alimentaire au Bénin ;
- d'identifier et de prioriser les dimensions du bien-être et de la pauvreté sur la base des perceptions des populations ;
- Analyser l'évolution des différents indicateurs calculés depuis la première édition.

2. Objectif principal de l'enquête

L'objectif principal de l'enquête est de mettre en place les bases d'un dispositif permanent de suivi et d'évaluation des conditions de vie des ménages en général et du programme de réduction de la pauvreté en particulier. Cette enquête de suivi permet de faire le suivi des indicateurs mesurés lors de l'enquête de base de 2006; en même temps, elle permet d'évaluer les effets des programmes et politiques mis en œuvre au Bénin au cours des cinq dernières années.

3. Objectifs spécifiques de l'enquête

Les objectifs spécifiques les plus visés sont :

- ✓ étudier la pauvreté monétaire, la pauvreté en termes de conditions de vie des ménages et la pauvreté subjective, tout en établissant les corrélations entre ces différentes formes de pauvreté ;
- ✓ étudier la dynamique de la pauvreté entre 2006 et 2011 en vue d'évaluer l'effet des politiques macro-économiques de ces dernières années sur les conditions de vie des ménages;
- ✓ déterminer le niveau du chômage au Bénin ainsi que ses déterminants;
- ✓ mesurer l'ampleur des conflits fonciers au Bénin et les moyens de règlement
- ✓ produire les analyses précédentes aux niveaux national, départemental et communal et en distinguant les milieux de résidence (urbain et rural) ;
- ✓ Fournir des données de base pour l'amélioration de diverses statistiques, notamment l'estimation de la consommation des ménages, l'accès et l'utilisation des microcrédits, la perception de la population sur l'administration publique et en particulier sur les services de la justice, la santé, l'éducation, etc.

III-DEMARCHE METHODOLOGIQUE

1. Echantillonnage

1.1. Base de sondage de l'enquête

L'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE) dispose d'un fichier des Zones de Dénombrement (ZD) qui a été créé pour les besoins du Recensement Général de la Population et de l'Habitation effectué au Bénin en 2002 (RGPH3 2002). Ce fichier a été retenu comme base de sondage pour l'EDSB-III en 2006, et est également retenu comme base de sondage pour l'EDSB-IV en 2011. En général, une Zone de Dénombrement (ZD) est constituée soit d'une partie d'un village pour le milieu rural ou d'une partie de quartier de ville en milieu urbain, soit du village ou quartier de ville tout entier. Mais dans de rares cas, une ZD peut être à cheval sur plusieurs villages/quartiers de ville. La ZD est définie en fonction de l'effectif de population ou du nombre de ménages. Au total, le fichier compte 7.397 ZD dont 2.639 se trouvent dans le milieu urbain et 4.758 dans le milieu rural. La carte

des ZD du RGPH3 2002 a été utilisée dans l'opération de dénombrement des ménages pour permettre aux agents de localiser les grappes sélectionnées pour chacune des ZD. Au Bénin en 2002, 38,8 % de la population habitait dans le milieu urbain. Le tableau 1 ci-dessous présente la répartition de la population par département et par milieu de résidence. Le tableau 2 ci-dessous présente la répartition de nombre de ZD et leur taille moyenne en ménages par département et par milieu de résidence.

Département	Population par département et par milieu		Total département	Proportion urbaine	Proportion département
	Urbain	Rural			
Alibori	113 280	407 813	521 093	0,217	0,077
Atacora	207 004	342 413	549 417	0,377	0,081
Atlantique	304 139	497 544	801 683	0,379	0,118
Borgou	314 486	409 685	724 171	0,434	0,107
Collines	117 832	418 091	535 923	0,220	0,079
Couffo	108 169	416 417	524 586	0,206	0,077
Donga	108 087	241 975	350 062	0,309	0,052
Littoral	665 100		665 100	1,000	0,098
Mono	76 948	283 089	360 037	0,214	0,053
Ouémé	322 453	408 319	730 772	0,441	0,108
Plateau	121 816	285 300	407 116	0,299	0,060
Zou	169 741	430 213	599 954	0,283	0,089
Bénin	2 629 055	4 140 859	6 769 914	0,388	1,000

Département	Population par département et par milieu					
	Nombre de ZD			Taille moyenne de ZD		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Alibori	109	486	595	146	97	106
Atacora	221	412	633	138	117	124
Atlantique	245	523	768	273	197	221
Borgou	310	458	768	149	103	122
Collines	105	420	525	219	169	179
Couffo	121	499	620	156	132	137
Donga	95	238	333	146	130	135
Littoral	743		743	208		208
Mono	68	321	389	255	184	197
Ouémé	366	565	931	182	148	161
Plateau	120	381	501	194	131	146
Zou	136	455	591	273	198	216
Bénin	2 639	4 758	7 397	195	146	164

L'échantillon de l'enquête de suivi EMICoV 2009 porte sur le panel de ménages enquêtés lors du quatrième passage de l'enquête de base EMICoV réalisée au dernier trimestre de l'année 2007, soit 18 000 ménages. Un échantillon complémentaire de 3 000 ménages a été tiré de façon indépendante à l'échantillon des 18000 ménages en vue de répondre aux besoins du programme MCA-Bénin. Ce complément couvre les villages d'intervention du MCA ne figurant pas dans l'échantillon initial. Il a été tiré dans ces nouveaux villages un complément de ZD proportionnellement à leur taille en nombre de ménage. Le nombre de ZD retenu au total est de 913 (incluant les 750 ZD de l'enquête de base) avec en moyenne 24 ménages par ZD.

L'annexe 1 donne la répartition de l'échantillon (grappe et ménages) selon le département et le milieu de résidence pour l'enquête de suivi EMICoV.

1.2. Procédure de tirage et allocation des ménages

L'enquête EMICoV (Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages) exige que l'échantillon de l'EMICoV-EDSB-IV 2011 utilise les mêmes grappes tirées dans l'EMICoV-EDSB-III en 2006. Donc les 750 ZD enquêtés en 2006 sont retenues pour l'EDSB-IV. Cet échantillon est un échantillon aréolaire, stratifié et tiré à 2 degrés. L'unité primaire de sondage est la ZD telle que définie au recensement de 2002. Le Bénin compte 12 départements. Chaque département est constitué d'un nombre de communes, et chaque commune d'un nombre d'arrondissements. Il y a au total 77 communes et 546 arrondissements. Chaque département est considéré comme un domaine d'étude où seront fournis tous les indicateurs clés de l'enquête. Comme l'enquête EDSB-III avait été intégrée avec EMICoV, cette dernière exige un échantillon de taille importante et une répartition de l'échantillon qui recouvre au maximum les 546 arrondissements pour disposer d'échantillon représentatif au niveau de chacune des 77 communes, tout en respectant la taille de chaque domaine et le nombre minimum de cas par domaine pour garantir une précision acceptable pour les indicateurs principaux de l'EDSB-III. À cette fin, une allocation de l'échantillon spécifique à chaque département a été appliquée. L'allocation de chaque département a été ensuite répartie proportionnellement sur les communes et selon l'urbain et le rural. Cela correspond à une stratification au niveau des communes et par milieu urbain et rural. Au total, 135 strates d'échantillonnage ont été identifiées et l'échantillon a été tiré indépendamment dans chaque strate. Au premier degré, un échantillon stratifié de 750 ZD a

été tiré avec une probabilité proportionnelle à la taille; la taille étant le nombre de ménages recensés en 2002 dans la ZD. Avant le tirage des ZD, le fichier de base a été tiré selon les arrondissements à l'intérieur de chaque strate d'échantillonnage et ceci, avec un tirage à probabilité proportionnelle à la taille, amène à une stratification implicite au niveau de l'arrondissement avec une allocation proportionnelle de l'échantillon.

Un dénombrement des ménages dans chaque ZD sélectionnée sera effectué avant la collecte principale. Ceci a permis d'obtenir une nouvelle liste de ménages qui servira à sélectionner les ménages au deuxième degré. Avant le dénombrement des ménages, les grandes ZD seront divisées en segments dont un seul sera retenu dans l'échantillon. Cette dernière étape n'est pas considérée comme un degré de tirage car la segmentation a pour seul but de limiter le travail de dénombrement à l'intérieur de la ZD.

En décidant d'enquêter en moyenne 24 ménages par grappe, le tableau 3.1 ci-dessous présente la répartition de l'échantillon grappe et les nombres de ménages attendus sélectionnés par département et par milieu de résidence. Parmi les 750 ZD sélectionnées, 310 sont situées dans le milieu urbain et 440 dans le milieu rural. L'échantillon couvre 476 arrondissements et il représente, au total, 87 % des 546 arrondissements. Le nombre total de ménages tirés sont entour de 18 000 dont 7 440 seront situés dans le milieu urbain et 10 560 dans le milieu rural.

Tableau 3 Allocation de l'échantillon grappes et ménages par département et par milieu de résidence (EMICoV-2/EDSB-IV)

Département	Allocation des ZD			Nombre de ménages tirés		
	Urbain	Rural	Région	Urbain	Rural	Région
Alibori	13	30	43	312	720	1 032
Atacora	24	34	58	576	816	1 392
Atlantique	32	63	95	768	1 512	2 280
Borgou	30	31	61	720	744	1 464
Collines	17	43	60	408	1 032	1 440
Couffo	15	39	54	360	936	1 296
Donga	13	22	35	312	528	840
Littoral	84		84	2 016		2 016
Mono	11	39	50	264	936	1 200
Ouémé	32	52	84	768	1 248	2 016
Plateau	17	28	45	408	672	1 080
Zou	22	59	81	528	1 416	1 944
Bénin	310	440	750	7 440	10 560	18 000

Tous les membres des ménages tirés seront identifiés à l'aide d'un questionnaire ménage.

Module	Règles d'éligibilité
Emploi	Est éligible au module foncier toutes personnes âgées de plus de 6 ans au moment de l'enquête.
Foncier	Deux types de populations éligibles: (1) les personnes propriétaires (y compris héritiers) ou locataires (y compris métayers) d'une parcelle au cours des 12 derniers mois. Ces éligibles doivent remplir les sections détails sur les parcelles, transactions sur les parcelles (achats, ventes, investissements, locations et métayage, prêts et donations) du questionnaire foncier (2) les personnes âgées de plus de 18 ans, elles doivent répondre les parties perception sur le titre foncier et perception sur le certificat foncier du questionnaire foncier. (A partir de la question FN37a)
Microfinance	Est éligible au module microfinance toutes personnes âgées de plus de 14 ans au moment de l'enquête
Gouvernance et démocratie	Est éligible au module gouvernance et démocratie, toutes personnes âgées de plus de 18 ans au moment de l'enquête.

1.3. Probabilité de sondage pour l'enquête de base

A cause de la répartition non proportionnelle de l'échantillon parmi les départements et les taux différents de réponse à l'enquête par strate, des poids de sondage doivent être utilisés dans toutes les analyses en utilisant les données de l'EDB-IV pour assurer la représentativité actuelle de l'échantillon au niveau national et au niveau de départements. Pour faciliter les calculs de poids de sondage, les probabilités de sondage pour chaque degré de tirage sont calculées par strate et pour chacune des grappes. Pour la $i^{\text{ème}}$ grappe de la strate h , les notations sont les suivantes :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la strate h

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la strate h

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la strate h , M_{hi} le nombre de ménages dans la ZD i , et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisie pour la ZD i de la strate h . On notera que $t_{hij}=1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la strate h est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_{hi}}{\sum_i M_{hi}} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages a été tiré à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe EDSB-III dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la strate h lors de l'opération de mise à jour des cartes. Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZD i de la strate h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

À cause de la répartition non proportionnelle de l'échantillon parmi les départements et les strates, des taux de pondération ont été utilisés dans toutes les analyses pour assurer la représentativité actuelle de l'échantillon au niveau national. Le taux de pondération pour tous les individus enquêtés

dans la $i^{\text{ème}}$ grappe de la strate h a été calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement une correction de non réponse et de normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

Les poids de sondage seront ajustés pour la correction de la non-réponse au niveau de ménage et au niveau d'individu.

1.4. Mise à jour des ZD

➤ Objectifs de l'opération

L'objectif principal de cette cartographie est de disposer des cartes de ZD pour le recensement de 2012, ainsi que la liste nominative au sein des 913 grappes qui devront faire objet de l'EMICoV.

Objectifs spécifiques :

Cette opération poursuit les objectifs suivants :

- Faire la cartographie pour le recensement de 2012 au sein des 1238 villages/quartiers de ville ;
- Procéder à la cartographie/énumération dans les 1238 villages identifiés dans le cadre de l'enquête couplée EDS/EMICoV ;
- Mettre au point la base de sondage pour le tirage des ménages de l'enquête EDSB4 et EMICoV2.

➤ Méthodologie mise en place

La cartographie des 1238 villages/quartiers de villes concernées par cette opération va se dérouler en 2 phases : la cartographie fondée sur la méthodologie de la cartographie censitaire et l'énumération.

- Cartographie censitaire

Cette cartographie consiste à procéder au découpage de chacun des 1238 villages/quartiers de villes en zones de dénombrement ou grappes selon les outils et la méthodologie mise en place pour le RGPH4. Elle a pour principaux avantages de disposer de ZD continues au sein du village/quartier de ville et de corriger les ZD qui couvrent plus d'un village. Ici deux cas se présentent :

1^{er} cas : la ZD est entièrement au sein d'un village/quartier de ville, il faut faire la cartographie censitaire en calant l'ancienne ZD dans son aire c'est-à-dire conserver l'architecture si possible ;

2^{ème} cas : la ZD est à cheval sur deux ou plusieurs villages/quartier de ville, faire la cartographie censitaire au sein des différents villages/quartier selon les critères, mais toujours en respectant le calage des portions au sein des différentes entités initiales ;

Puis faire la cartographie/énumération dans chaque portion retenue pour l'enquête EMICoV/EDSB.

- Enumération des villages EDS-EMICoV

Juste à la fin de la cartographie du village/quartier dans l'approche du recensement, le détachement avec cette base de ZD constituée, identifie la nouvelle ZD qui n'est rien d'autre que celle dans laquelle on a retrouvé plus de ménages EMICoV lors de l'enquête EMICoV-suivi et procède à sa cartographie/énumération. Au cours de cette phase, il est demandé à l'agent énumérateur d'avoir la présence d'esprit de mentionner dans la colonne appropriée si le ménage a fait objet en 2010 de l'enquête EMICoV-suivi.

2. Conception et présentation des outils de collecte

1.5. Questionnaires

Les questionnaires de l'EMICoV-2 sont les mêmes que ceux utilisés pour l'enquête de suivi. Ces questionnaires seront améliorés au vue des observations issues de la réalisation de l'enquête de suivi à travers les observations lors de la formation et lors du déroulement de la collecte proprement dite. Par ailleurs, ils répondent aux préoccupations de MCA-Bénin quant à l'évaluation du programme.

Les questionnaires qui seront utilisés sont :

- Le module de base, questionnaire ménage avec un sous-module perception de la pauvreté ;
- Le module consommation ;
- Le module emploi avec les questions liées au TIC;
- Le module gouvernance et démocratie qui prend en compte les préoccupations liées à l'accès à la justice et à la participation des jeunes et des femmes à la prise de décision;

- Le module micro finance ;
- Le module foncier, prenant en compte la question de l'accès des couches vulnérables (femmes, jeunes, migrant agricole, etc.) à la terre.

Le processus de développement des questionnaires comprend quatre (04) étapes :

1. Elaboration des premiers drafts de questionnaires en utilisant comme point de départ les questionnaires du suivi-EMICoV 2010. Les questionnaires seront élaborés en français. Les modalités d'administration de ces questionnaires en langues locale seront prises en compte lors de la formation des enquêteurs.
2. Prise en compte des observations au cours de la formation pour l'enquête EMICoV-2 ;
3. Amendement des questionnaires
4. Révision et finalisation des questionnaires

✓ **Module de base**

Il permettra d'enregistrer tous les membres du ménage avec certaines de leurs caractéristiques : nom, lien de parenté avec le chef de ménage, sexe, âge, situation de résidence, niveau d'instruction. En dehors de ces caractéristiques, ce questionnaire comporte une page de couverture pour l'identification du ménage, et le résultat de l'interview. Le but premier du questionnaire ménage est de fournir les informations permettant de déterminer les populations de référence pour le calcul des différents indicateurs et d'identifier les femmes et les hommes éligibles pour être interviewés individuellement.

✓ **Module consommation**

Le module consommation permettra de collecter des informations sur les dépenses de consommation des ménages en vue d'estimer leur niveau de vie. Ce module comprend plusieurs sous modules dont :

SOUS-MODULE EL : Eligibilité aux carnets de comptes, SOUS-MODULE 10 : Personnes présentes dans le ménage pendant la période d'enquête, SOUS-MODULE 11 : Achats quotidiens de biens ou de services pour la consommation du ménage, et cadeaux donnés et reçus en espèces ou cadeaux reçus en nature, SOUS-MODULE AL : Dépenses "importantes" ou "exceptionnelles" (régulières ou non) de céréales et autres produits alimentaires au cours des 3 derniers mois, SOUS-MODULE FE :

Dépenses effectuées à l'occasion des fêtes ou cérémonies au cours des 3 derniers mois, SOUS-MODULE 12 : Dépenses d'habillement des membres du ménage au cours des 3 derniers mois, SOUS-MODULE 13 : Dépenses de logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles au cours des 3 derniers mois, SOUS-MODULE 14 : Dépenses d'équipement et d'entretien pour la maison au cours des 3 derniers mois, SOUS-MODULE 15 : Dépenses de santé au cours des 3 derniers mois, SOUS-MODULE 16 : Dépenses de transport au cours des 3 derniers mois, SOUS-MODULE 17 : Dépenses de loisirs, spectacle, culture au cours des 3 derniers mois, SOUS-MODULE 18 : Dépenses d'éducation au cours des 3 derniers mois, ..., SOUS-MODULE 23 : Cadeaux donnés ou reçus en espèces au cours des 3 derniers mois, SOUS-MODULE 24 : Complément : comportement du ménage sur la consommation et perception du niveau de vie.

✓ **Module emploi**

Ce module contribuera à collecter les informations sur l'emploi, le chômage et les conditions d'activité des populations en vue d'étudier la dynamique du marché du travail entre la première édition de l'EMICoV et la présente édition. Le module Emploi comporte 7 sous modules : Emploi actuel (EA), Activité principale (AP), Activité secondaire (AS), Recherche d'emploi (R), Chômage (C), Trajectoires et perspectives (TP) et Revenus Hors Activité (RHA).

✓ **Module gouvernance et démocratie**

Il fait partie des modules appelés « modules qualitatifs » Son but est de recueillir les opinions des membres du ménage majeurs sur un certain nombre de questions touchant à la démocratie et à la gouvernance. Ce module comprend deux grandes parties : l'une portant sur la démocratie et l'autre sur la gouvernance. La partie portant sur la gouvernance contient des questionnements sur le fonctionnement de l'Etat, le rôle de l'Etat et l'avis des ménages sur les politiques actuelles du Gouvernement.

✓ **Module micro finance**

Le module micro finance sert à collecter des informations sur les membres du ménage ayant bénéficié d'un prêt ou de l'appui quelconque d'une institution financière en vue de mener une activité génératrice de revenus ou un investissement ponctuel. Ce module permet également de saisir les informations sur l'épargne et la tontine des membres du ménage. Il comprend

trois parties : la partie A, portant sur les crédits, la partie B, portant sur l'épargne et la partie C portant sur la tontine.

✓ **Module foncier**

Ce module permet de collecter des informations nécessaires pour mieux comprendre la dynamique du foncier au Bénin. Le module comprend plusieurs parties portant sur les détails sur les parcelles possédées par les membres du ménage, les transactions (achat, vente, donation, métayage) et les investissements réalisés sur ces parcelles. Le module comporte également une partie sur la perception du titre foncier. Cette partie est destinée à recueillir l'opinion des membres du ménage sur le titre foncier.

✓ **Les nomenclatures utilisées**

Les nomenclatures utilisées s'inspirent des instruments internationaux. On peut distinguer à cet effet plusieurs nomenclatures :

- Nomenclature des activités des Etats membres d'AFRISTAT ;
- Nomenclature des professions des Etats membres d'AFRISTAT ;
- Nomenclature des produits des Etats membres d'AFRISTAT (NOPEMA) inspirée de la classification internationale des produits (COICCOOP) ;

1.6. Tablettes PC et actualisation du masque-

a) Présentation des tablettes PC

Les tablettes sont des ordinateurs ultra portables qui peuvent supporter plusieurs programmes y compris les programmes développés en CsPro qui est un système de traitement des données de recensements et d'enquêtes. L'image ci-dessous présente un exemple de tablette parmi tant d'autres.



À ne pas confondre avec une tablette graphique. Pour les tablettes qui présentent des similitudes au Tablet PC, mais qui ne se conforment pas à la définition d'un ordinateur personnel tel que les tablettes électroniques.

Le terme Tablet PC, ou tablette PC en français, se réfère en général à un ordinateur mobile de la forme d'une ardoise équipée d'un écran tactile utilisable avec un stylet. Un Tablet PC peut être utilisé lorsque les ordinateurs portables sont peu pratiques, ou s'ils ne fournissent pas les fonctionnalités nécessaires. Ils existent sous deux formes :

- **convertible** : sous la forme d'un portable traditionnel avec clavier qui contient la majeure partie de l'électronique, mais dont l'écran peut tourner et se rabattre sur le clavier, de telle sorte que seul l'écran soit visible et qu'on puisse interagir avec un stylet ;
- **ardoise** : sous la forme d'un écran qui contient toute l'électronique, avec un stylet pour interagir. Les ardoises disposent également de boutons pour pouvoir éviter de faire appel au clavier.

b) Actualisation du masque de saisie et prise en compte des nomenclatures

❖ **Actualisation du masque de saisie**

Traditionnellement, un masque de saisie est un programme informatique qui permet de saisir les données collectées sur support papier. Dans le cas d'espèce, le masque sera directement utilisé pour les interviews. Il importe donc d'y insérer assez de contrôle pour le rendre non seulement robuste mais aussi conviviale pour les utilisateurs.

Les sauts et contrôles de cohérence sont déjà prévus sur le questionnaire des éditions passées d'EMICoV et sont intégrés dans le masque de saisie. Le masque de saisie disponible sera actualisé soit pour insérer les nouvelles variables, soit pour supprimer celles qui auraient été retirées ou soit encore pour déplacer celles qui auraient changé de position. Ceci permet de gagner du temps et de tenir dans les délais le démarrage de la collecte. Ce masque sera testé lors de la formation des formateurs et pendant l'enquête pilote afin d'identifier et de corriger au fur et à mesure les erreurs.

L'éligibilité aux modules spécifiques est faite grâce aux informations contenues dans le questionnaire de base. Ainsi, après la saisie du questionnaire de base (ménage), la saisie des autres modules se fait en prenant pour repère les informations du questionnaire de base.

Les contrôles permettront également d'éviter les valeurs invalides ou hors fourchettes pour chaque variable.

Le masque de saisie sera installé sur toutes les tablettes PC.

❖ **Intégration des nomenclatures**

Les nomenclatures utilisées s'inspirent des instruments internationaux. On peut distinguer à cet effet trois (03) nomenclatures :

- Nomenclature de consommation des Etats membres d'AFRISTAT (NCOA). Elle est constituée de fonctions, groupes, sous-groupes, postes et produits.
- Nomenclature des professions et métiers des Etats membres d'AFRISTAT, constituée de sous-groupes.
- Nomenclature des activités et des produits des Etats membres d'AFRISTAT (NOPEMA), constituée de section, division, groupe, classe et catégorie.

Ces nomenclatures seront intégrées dans le masque de saisie. Compte tenu du nombre élevé de modalités dans les différentes nomenclatures, leur prise en compte se fera à travers les différentes subdivisions qu'elles offrent.

Exemple d'intégration de la nomenclature de consommation.

- ❖ Il est prévu une question pour écrire intégralement le nom du produit consommé ;
- ❖ La première question permet de choisir la fonction à laquelle appartient le produit consommé. Nous avons 12 fonctions de consommation. Ce qui restreint la liste des produits de consommation, à celle appartenant uniquement à la fonction sélectionnée.

- ❖ La deuxième variable permet de choisir le groupe qui est une subdivision de la fonction. Exemple dans la fonction « Alimentaire et boissons non alcoolisées » nous avons deux groupes : Produits alimentaires et Boissons non alcoolisées.
- ❖ La troisième variable permet de choisir le sous-groupe ;
- ❖ La quatrième variable permet de choisir le poste et la dernière permettra de faire le choix du code du produit.

Notons par ailleurs que les agents peuvent remplir les différents codes à tout moment puisqu'ils doivent saisir de façon intégrale le nom du produit, de l'activité ou de la branche concerné. Cette option laisse donc plus de facilité aux agents pour l'intégration des codes.

3. Schéma d'organisation sur le terrain

1. Zonage et personnel de l'enquête

Le zonage du territoire national vise essentiellement à définir et à circonscrire l'espace de travail des agents enquêteurs aux fins de leur faciliter les opérations de collecte et d'optimiser les travaux de collecte en fonction des similitudes linguistiques et de la proximité des communes. Ce faisant, les contrôleurs et superviseurs seront à même de mieux suivre l'exécution et l'évolution des travaux. Pour les éditions passées, le territoire national était découpé en 28 zones d'enquête. Le nombre de module et plus particulièrement le module consommation rendent la tâche du contrôleur difficile. La réduction de la charge de travail pour un contrôleur était au centre des recommandations des éditions passées. La seconde enquête EMICoV sera réalisée sur un découpage du pays en **45 zones**. Ce découpage est celui qui sera adopté dans le cadre de la supervision des travaux de cartographie du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 4).

Tableau 4: Zonage pour la collecte des données

Zone	Communes
1	Karimama, Malanville
2	Banikoara
3	Ségbana, Kandi
4	Bembèrèkè, Gogounou
5	Nikki, Kalalé
6	N'dali, Perere
7	Parakou, Tchaourou

Zone	Communes
23	Klouekame, Lalo, Toviklin
24	Dogbo, Lokossa, Athieme
25	Houeyogbe, Bopa
26	Come, Grand-popo
27	Toffo, Zê
28	Tori-Bossito, Allada
29	Ouidah, Kpomassè

8	Sinende, Pehunco
9	Kouandé, Kèrou
10	Tanguiéta, Toucountouna
11	Boukoumbé, Natitingou
12	Cobly, Matéri
13	Copargo, Djougou
14	Bassila, Ouake
15	Ouesse, Save
16	Dassa-zoume, Glazoue
17	Savalou, Bante
18	Abomey, Djidja
19	Bohicon, Za-kpota
20	Cove, Zagnanado
21	Zogbodomey,
22	Aplahoue, Djakotome

30	Abomey-calavi
31	Porto-Novo
32	Bonou, Adjohoun
33	Seme-Kpodji
34	Akpro_missrete, Dangbo
35	Adja-ouere, Ouinhi
36	Sakete, Ifangni
37	Pobe, Ketou
38	Adjarra, Avrankou
39	Aguegues, So-Ava
40	Cotonou I, Cotonou IV
41	Cotonou II, Cotonou III
42	Cotonou V, Cotonou XII
43	Cotonou VII, Cotonou VIII,
44	Cotonou X, Cotonou XIII
45	Cotonou VI, Cotonou IX

Le personnel de l'enquête est réparti en équipes. Chaque équipe est composée des enquêteurs chargés d'administrer le volet EMICoV de l'enquête et d'un contrôleur.

Partant des expériences précédentes tirées des passages de l'EMICoV et de l'EDS, chaque équipe EMICoV sera composée de 6 agents enquêteurs en moyenne contre 8 pour les éditions passées. Ce qui réduit les charges du contrôleur pour un meilleur suivi et une plus grande attention à la vérification. Cette réduction de taille de l'équipe est due principalement à l'augmentation du nombre de contrôleurs qui passe de 28 à 49 (voir tableau répartition du personnel).

Par ailleurs, douze (12) superviseurs auront la charge de suivre de près le déroulement harmonieux des opérations de collecte des données. Les catégories suivantes d'agents seront utilisées pour l'exécution sur le terrain de l'enquête.

Le Contrôleur : Il aura sous sa responsabilité 6 enquêteurs. C'est lui qui procèdera à la répartition des tâches des enquêteurs sur le terrain. Il sera aussi chargé du contrôle de la qualité et de l'exhaustivité du travail des enquêteurs placés sous son autorité. **L'agent enquêteur (trice)** : Il (elle) administre le questionnaire aux populations enquêtées et enregistre sur ce document les réponses fournies par celles-ci.

Sur le terrain, en raison du nombre important de données requises par l'administration des différents modules de questionnaires, le travail doit être pensé et organisé afin de minimiser les pertes de temps et de recouvrer efficacement les informations nécessaires. Dans une zone de dénombrement appartenant à un milieu urbain, l'administration du module consommation dure 15 jours afin d'enregistrer les dépenses de consommation journalière du

ménage. Si nous sommes en milieu rural, la durée d'administration du module consommation est de 7 jours compte tenu du fait qu'il n'y a pas une gamme élargie de produit dans les zones rurales et aussi du fait que les habitudes alimentaire des ménages ne sont pas trop diversifiés comme en milieu urbain. Le tableau suivant donne une idée de l'emploi du temps d'un agent dans une zone urbaine. L'agent enquêteur visite le même ménage tous les trois jours. Un binôme prend en charge une ZD urbaine (en moyenne 24 ménages) qu'il termine en 15 jours. Dès le premier jour un agent enquêteur entame quatre ménages différents et administre les modules identifiés en bas. Ces quatre ménages sont interviewés à nouveau le quatrième jour de la collecte pour les modules énoncés en bas du tableau et ainsi de suite. Avant le quatrième jour, l'agent doit enquête sur les trois premiers jours ses 12 ménages à raison de 4 par jour et ce même exercice est effectué par son binôme sur 12 autres ménages de la ZD. Donc en termes clairs, les trois premiers jours tous les 24 ménages sont visités et les modules de base administrés.

Tableau 5: Répartition du personnel de collecte par zone d'enquête

Equipes	Zones	Communes	Nbre ZD urbaines	Nbre ZD rurales	Total ZD	Nbre ZD par zone	Nbre agent	Nbre. Contrôleur
1	Karimama, Malanville	Karimama		5	5	14	4	1
		Malanville	4	5	9			
2	Banikoara	Banikoara	2	15	17	17	4	1
3	Ségbana, Kandi	Kandi	3	8	11	16	4	1
		Ségbana	2	3	5			
4	Bembèrèkè, Gogounou	Bembereke	2	20	22	33	7	1
		Gogounou	2	9	11			
5	Nikki, Kalalé	Kalale	2	6	8	16	4	1
		Nikki	3	5	8			
6	N'dali, Perere	N'dali	2	4	6	10	4	1
		Perere	2	2	4			
7	Parakou, Tchaourou	Parakou	14		14	25	9	2
		Tchaourou	3	8	11			
8	Sinende, Pehunco	Péhunco	3	2	5	19	4	1
		Sinende	2	12	14			
9	Kouandé, Kèrou	Kèrou	3	2	5	12	4	1
		Kouandé	2	5	7			
10	Tanguiéta, Toucountouna	Tanguiéta	3	3	6	10	4	1
		Toucountouna	2	2	4			
11	Boukoubmé, Natitingou	Boukoubme	2	6	8	18	5	1
		Natitingou	5	5	10			
12	Cobly, Matéri	Cobly	2	3	5	13	4	1
		Matéri	2	6	8			
13	Copargo, Djougou	Copargo	3	4	7	23	5	1
		Djougou	6	10	16			
14	Bassila, Ouake	Bassila	4	4	8	12	4	1
		Ouake		4	4			
15	Ouesse, Save	Ouesse	2	17	19	33	7	1
		Save	4	10	14			
16	Dassa-zoume, Glazoue	Dassa-Zoume	3	13	16	29	6	1
		Glazoue	2	11	13			
17	Savalou, Bante	Bante	2	6	8	22	5	1
		Savalou	4	10	14			
18	Abomey, Djidja	Abomey	7	4	11	25	7	1
		Djidja	3	11	14			
19	Bohicon, Za-kpota	Bohicon	7	7	14	26	8	2
		Za-Kpota	3	9	12			
20	Cove, Zagnanado	Cove		6	6	14	4	1
		Zagnanado		8	8			
21	Zogbodomey, Agbangnizoun	Agbangnizoun		12	12	22	5	1
		Zogbodomey		10	10			
22	Aplahoue, Djakotome	Aplahoue	3	15	18	31	7	1
		Djakotomey	2	11	13			

Equipes	Zones	Communes	Nbre ZD urbaines	Nbre ZD rurales	Total ZD	Nbre ZD par zone	Nbre agent	Nbre. Contrôleur
23	Klouekame, Lalo, Toviklin	Klouékanme	2	13	15	33	7	1
		Lalo	2	7	9			
		Toviklin	2	7	9			
24	Dogbo, Lokossa, Athieme	Athieme	2	6	8	33	9	2
		Dogbo	4	6	10			
		Lokossa	5	10	15			
25	Houeyogbe, Bopa	Bopa		9	9	24	5	1
		Houeyogbe		15	15			
26	Come, Grand-popo	Come	4	4	8	15	4	1
		Grand-Popo		7	7			
27	Toffo, Zê	Toffo		16	16	25	6	1
		Ze	2	7	9			
28	Tori-Bossito, Allada	Allada	3	18	21	28	6	1
		Torri-Bossito	2	5	7			
29	Ouidah, Kpomassè	Kpomasse		12	12	23	5	1
		Ouidah	5	6	11			
30	Abomey-calavi	Abomey-Calavi	20	8	28	28	10	2
31	Porto-Novo	Porto-Novo	18		18	18	7	1
32	Bonou, Adjohoun	Adjohoun		9	9	20	4	1
		Bonou		11	11			
33	Seme-Kpodji	Seme-Kpodji	6	7	13	13	4	1
34	Akpro_missrete, Dangbo	Akpro-Misserete	3	9	12	25	6	1
		Dangbo		13	13			
35	Adja-ouere, Ouinhi	Adja-Ouere	3	12	15	21	5	1
		Ouinhi	2	4	6			
36	Sakete, Ifangni	Ifangni	3	15	18	26	6	1
		Sakete	3	5	8			
37	Pobe, Ketou	Ketou	4	8	12	21	6	1
		Pobe	4	5	9			
38	Adjarra, Avrankou	Adjarra	3	5	8	22	5	1
		Avrankou	2	12	14			
39	Aguègues, So-Ava	Aguègues		4	4	14	4	1
		So-Ava		10	10			
40	Cotonou I, Cotonou IV	Cotonou	10		10	10	4	1
41	Cotonou II, Cotonou III	Cotonou	15		15	15	6	1
42	Cotonou V, Cotonou XII	Cotonou	15		15	15	6	1
43	Cotonou VII, Cotonou VIII, Cotonou XI	Cotonou	13		13	13	5	1
44	Cotonou X, Cotonou XIII	Cotonou	14		14	14	6	1

Equipes	Zones	Communes	Nbre ZD urbaines	Nbre ZD rurales	Total ZD	Nbre ZD par zone	Nbre agent	Nbre. Contrôleur
45	Cotonou VI, Cotonou IX	Cotonou	17		17	17	7	1
Total général			310	603	913	913	248	49

Il est prévu dans le dispositif d'EMICoV des missions de supervision pour le contrôle et le ravitaillement des équipes en questionnaires. Ces missions de supervision permettent de faire un contrôle rapproché et de combler les différents manquements au dispositif de collecte mise en plan. En sus de la mission de supervision technique, des missions de paie sont exécutées dans le but d'assurer le paiement des agents de terrain dans les brefs délais. Ces missions ont lieu au cours de la phase de démarrage de l'enquête et vers la fin de chaque mois. Cette mission permet aussi de ravitailler les équipes en carburant, en frais de guide et menus dépenses. Il faut dire dans le dispositif EMICoV, il est prévu des médicaments aux agents. Cet aspect sera renforcé en tenant compte des préoccupations exprimées par les agents lors des autres éditions et compte tenu des spécificités de la zone de travail de l'enquêteur.

4. Méthode de collecte des données

L'organisation du déploiement du personnel de collecte sur le terrain s'est basée sur la charge de travail de chaque agent enquêteur avec le souci de minimiser les efforts de déplacement sur une longue distance du personnel à la base de la pyramide de collecte. Il sera mobilisé pour les besoins de l'enquête 248 agents enquêteurs et 49 contrôleurs soit un total de 297 agents de terrain. Certaines zones, compte tenu du nombre d'agent enquêteurs, ont deux contrôleurs afin de réduire substantiellement la charge de travail par contrôleur. Dans le souci de disposer dans un bref délai de la base brute de l'enquête EDS4/EMICoV-2, l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) a opté pour l'utilisation d'un système d'interview assisté par ordinateur (CAPI : Computer Assisted Personal Interviews). L'interview sera réalisée à partir des tablettes PC sur lesquelles sont incorporés les masques de saisie des questionnaires de l'enquête.

Ce mode d'administration du questionnaire présente des inconvénients tels que :

- ❖ Un temps relativement long pour la familiarisation des agents enquêteurs avec les outils de collecte, surtout le respect des procédures de sauts, et donc la maîtrise des questionnaires ;
- ❖ Après le terrain, la phase de vérification qui permet de revérifier le respect des sauts, des instructions de remplissage et des valeurs valides constitue une étape longue du processus ;
- ❖ La saisie des données qui dure le temps de collecte ne permet pas de disposer rapidement de la base de données.

L'utilisation des tablettes pour l'enquête EMICoV présente comme principal avantage d'éliminer la phase de vérification au bureau et de saisie des données afin de rendre disponible dans les meilleurs délais la base de données de l'enquête.

Les avantages liés à l'utilisation des tablettes dans la collecte des données sont entre autres :

- ❖ Les résultats attendus de l'utilisation des tablettes PC pour la collecte des données de l'enquête EDS4/EMICoV-2 sont :
 - - les données collectées sont directement saisies sur le terrain lors des interviews ;
 - - les tests de cohérences sont effectués au moment de l'interview ;
 - - les phases de vérification après le terrain sont éliminées ;
 - - les données sont apurées au fur et à mesure que les équipes évoluent sur le terrain ;
 - - les tableaux d'analyses sont disponibles seulement quelques semaines après la phase de terrain.
 - - la base de données brute est disponible juste après la phase de terrain.
- ❖ La collecte des données de meilleure qualité à travers :
 - La capacité de vérifier l'exhaustivité et la complétude des données immédiatement ;
 - La programmation des sauts automatiques à la question suivante, sur la base des réponses aux questions antérieures, évitant ainsi les erreurs de saut et de filtre ;

- L'adaptation de façon dynamique des questions à l'écran pour présenter la question dans un format correct à l'enquêté(e), y compris l'utilisation des noms des membres de ménage déjà entrés.

- ❖ La disponibilité pour un traitement avancé ou pour une analyse immédiate juste après la collecte, fournissant la :
 - Possibilité de produire très tôt des tableaux de contrôle de qualité des données du terrain et donc de procéder à des corrections tôt dans la grappe,
 - Possibilité de disposer très tôt de la base de données ;
 - Possibilité d'analyser très tôt les résultats préliminaires de l'enquête.

Tableau 6 : EMPLOI DE TEMPS-TYPE D'UNE EQUIPE EMICoV DANS UNE ZD

N°Jour	Première ZD/jours de collecte					Seconde ZD/jours de collecte				
	1 2 3	4 5 6	7 8 9	10 11 12	13 14 15	16 17 18	19 20 21	22 23 24	25 26 27	28 29 30
Ménages	A1	A1	A1	A1	A1	D1	D1	D1	D1	D1
	A2	A2	A2	A2	A2	D2	D2	D2	D2	D2
	A3	A3	A3	A3	A3	D3	D3	D3	D3	D3
	A4	A4	A4	A4	A4	D4	D4	D4	D4	D4
	B1	B1	B1	B1	B1	E1	E1	E1	E1	E1
	B2	B2	B2	B2	B2	E2	E2	E2	E2	E2
	B3	B3	B3	B3	B3	E3	E3	E3	E3	E3
	B4	B4	B4	B4	B4	E4	E4	E4	E4	E4
	C1	C1	C1	C1	C1	F1	F1	F1	F1	F1
	C2	C2	C2	C2	C2	F2	F2	F2	F2	F2
	C3	C3	C3	C3	C3	F3	F3	F3	F3	F3
	C4	C4	C4	C4	C4	F4	F4	F4	F4	F4
	Tâches d'un agent EMICoV	(1 ^{ère} visite) - Module de base - module emploi -module TIC - modules qualitatifs -Distribution des carnets de comptes et consommation du jour	(2 ^{ème} visite) - Récapitulatif des dépenses - module foncier - module microfinance	(3 ^{ème} visite) - Récapitulatif des dépenses - modules rétrospectifs dépenses - modules qualitatifs	(4 ^{ème} visite) - Récapitulatif des dépenses - modules rétrospectifs dépenses - modules emploi et module TIC	(5 ^{ème} visite) - Récapitulatif des dépenses - modules rétrospectifs dépenses -module foncier - module microfinance	(1 ^{ère} visite) - Module de base - module emploi -module TIC - modules qualitatifs -Distribution des carnets de comptes et consommation du jour	(2 ^{ème} visite) - Récapitulatif des dépenses - module foncier - module microfinance	(3 ^{ème} visite) - Récapitulatif des dépenses - modules rétrospectifs dépenses - modules qualitatifs	(4 ^{ème} visite) - Récapitulatif des dépenses - modules rétrospectifs dépenses - modules emploi et module TIC

2. Organisation de l'enquête et formations des agents de terrain

1. Organisation des opérations de terrain

La réalisation de la deuxième enquête EMICoV se fera grâce à l'implication des cadres en service à l'INSAE et autres agents recrutés et impliqués dans la réalisation de l'opération.

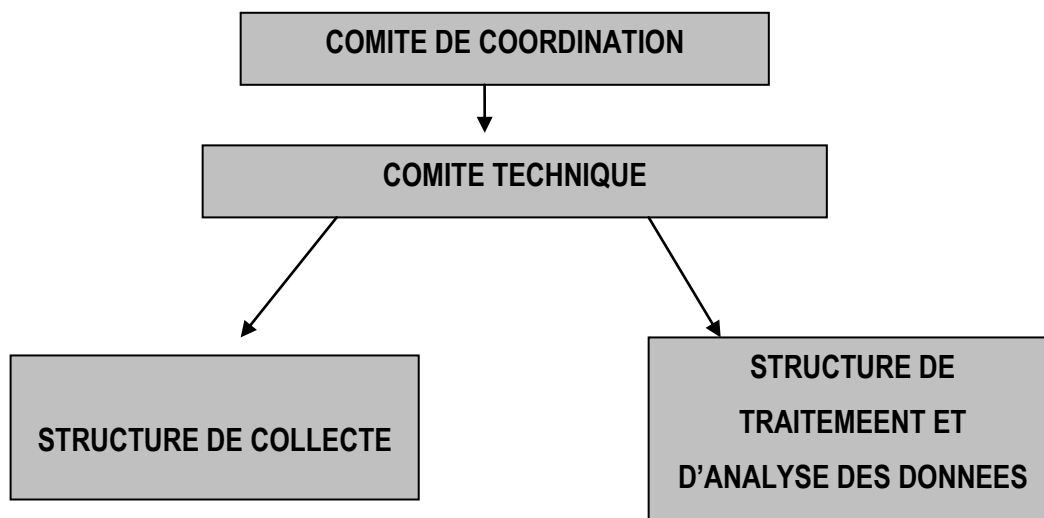
Le personnel est structuré comme suit (cf. Formulaire Tech-5) et permet d'apporter l'appui nécessaire aux agents de terrain:

Structure organisationnelle de l'EMICoV-2

La structure organisationnelle de l'enquête comprend :

- un comité de coordination, organe d'orientation et de supervision générale de l'enquête et du contrôle des activités programmées.
- un comité technique, organe d'exécution de l'enquête chargé du suivi et du contrôle de la qualité des données ;
 - ✓ Les structures de collecte ;
 - ✓ Les structures de traitement et d'analyse des données.

L'organigramme de cette structure organisationnelle se présente comme suit :



Comité de coordination :

Il est assuré par la Direction Générale de l'INSAE à savoir le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, la Directrice Administrative et Financière et des personnes ressources sollicitées par le Directeur Général. Les partenaires techniques et financiers sont membres dudit comité. Il est chargé d'appuyer le comité technique dans la mise en œuvre de la méthodologie afin de coordonner la supervision et l'assurance-qualité.

Comité technique :

Le comité technique est composé des représentants de l'INSAE:

- ✓ la Direction des Statistiques Sociales (DSS) ;
- ✓ la Direction de Traitement de l'Information et des Publications (DTIP) ;
- ✓ la Direction des Etudes Démographiques (DED) ;

Personnel de collecte

Une structure de collecte a été mise en place afin de s'assurer du contrôle de qualité des données recueillies. Celle-ci se présente comme ci après :

- A la base, se trouve l'Agent enquêteur;
- Ensuite, vient le contrôleur ;
- Au sommet de la structure se trouvent les superviseurs départementaux et les coordonnateurs nationaux.

L'Agent enquêteur

L'Agent enquêteur constitue la cheville ouvrière de l'appareil de collecte des données. Son rôle est d'assurer la collecte des données au niveau des ménages échantillon se trouvant dans l'aire de dénombrement qui lui sera confiée. Il doit transmettre au fur et à mesure de l'évolution de la collecte, les grappes interviewées.

Le Contrôleur

Il coordonne les activités de l'enquête au niveau de sa zone de travail. De façon précise, il installe les agents enquêteurs dans leur zone de travail, son aire de dénombrement puis s'assure de la qualité des informations qui y sont recueillies.

Il doit en plus avoir le sens des responsabilités et de gestion d'un groupe de personnes.

Son cadre de travail est la Zone de Dénombrement. Il joue un rôle essentiel dans le dénombrement et assume des tâches multiples à savoir : les tâches de formation, les tâches administratives, la supervision et le contrôle dans sa zone de travail. Il se doit également de regrouper les grappes déjà saisies, les contrôler avant de les transmettre aux superviseurs lors des tournées de supervision.

Il doit donc avoir une maîtrise correcte des questionnaires, des manuels de l'agent enquêteur et du contrôleur.

Le superviseur

Il supervise les travaux de l'enquête au niveau départemental et alimente les agents recenseurs en logistique sur le terrain. Il contrôle la qualité du travail des contrôleurs. Il est en outre chargé, dans sa zone de travail, de la centralisation et du convoiement des questionnaires finalisés vers les lieux de codification et de traitement et ce à l'occasion de chaque mission de supervision. Ils sont chargés d'administrer les fiches d'évaluation des agents enquêteurs et des contrôleurs pour les besoins d'évaluation du comité technique.

Dans l'accomplissement de sa mission, le superviseur est tenu de produire un rapport dont le canevas se présente comme suit :

Les rapports de supervision doivent comporter les éléments ci-après :

1. Introduction
2. Présentation de la zone de supervision
3. Présentation de l'équipe de supervision
4. Observations générales (ambiance de travail, qualité globale du travail, etc.)
5. Point du contrôle de qualité des questionnaires
6. Point de l'utilisation des questionnaires et évaluation des besoins
7. Point des grappes terminées, contrôlées et rentrées

Zone de supervision	Nombre de grappes terminées	Nombre de grappes contrôlées	Nombre de grappes rentrées

8. Difficultés rencontrées par l'équipe de collecte

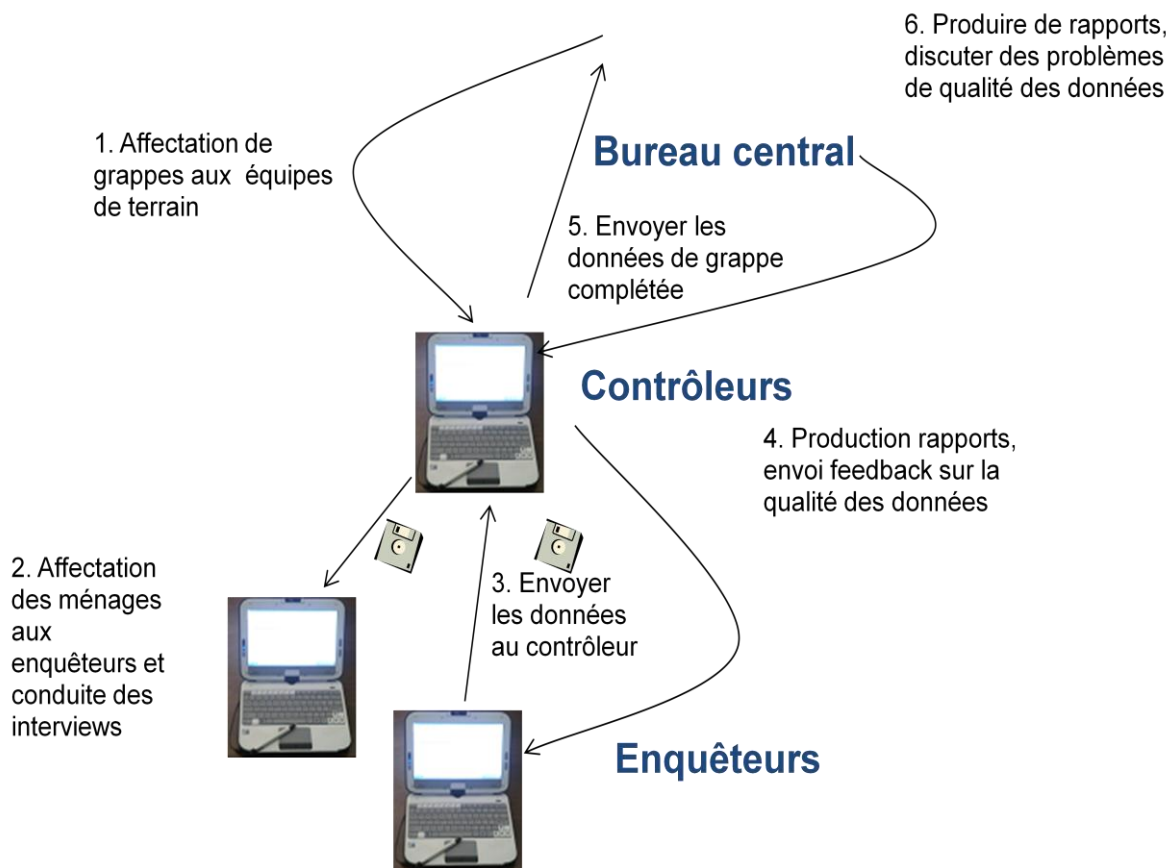
9. Suggestions et recommandations. Le superviseur s'assurera que les recommandations des supervisions précédentes sont prises en charge par les équipes de terrain.

Les superviseurs seront choisis parmi les cadres concepteurs de l'opération et ceux ayant bénéficié de la formation des formateurs.

Le travail est organisé selon trois niveaux : niveau central, les contrôleurs et les enquêteurs. Les agents enquêteurs réalisent les interviews, corrigent les erreurs décelées par les contrôleurs et le niveau central. Les contrôleurs reçoivent les fichiers de travail des agents, répartissent le travail, participent à l'interview, vérifient l'exhaustivité des ménages des grappes collectées, suivent les corrections et envoient les grappes complétées au niveau central.

Le schéma organisation de l'enquête EMICoV est le suivant :

1. Le niveau central attribue les grappes à chaque équipe ayant à sa tête un contrôleur ;
2. Le contrôleur répartit les ménages de la grappe aux agents enquêteurs sous sa responsabilité ;
3. Les agents enquêteurs conduisent les interviews ;
4. Compte tenu de la spécificité de l'enquête EMICoV, il est prévu que les agents enquêteurs en milieu rural, envoient les grappes au contrôleur tous les deux (02) jours;
5. Le contrôleur lance le programme de contrôle de qualité pour chaque grappes terminée et envoie le feedback aux agents de terrain pour d'éventuelles corrections ;
6. Une fois les corrections effectuées, l'agent de terrain envoie la grappe terminée au contrôleur qui est renvoyée par internet au niveau central.
7. Après les éditions secondaires, les erreurs sont encore envoyées sur le terrain pour la correction finale.



Source : Présentation du schéma organisationnel de l'enquête

Sécurisation des données

Chaque agent de terrain (enquêteur ou contrôleur) sera muni d'une carte SD qui permettra de faire des sauvegardes automatiques chaque jour de l'ensemble des données collectées par l'agent. Le contrôleur devra récupérer à partir d'une clé USB les données sur les tablettes de chaque agent et synchroniser l'ensemble des fichiers collectés au niveau de chaque agent tous les 2 jours. Sur chaque fichier, il pourra lancer le programme de contrôle et les erreurs sont intégrées directement par les agents. Pour chaque grappe terminée et corrigée, une copie de secours sera effectuée à un emplacement déterminé dans la tablette de l'agent enquêteur et du contrôleur.

Au niveau du contrôleur, chaque grappe terminée sera envoyée au bureau au moyen de la connexion internet à partir de la clé de connexion ou lors des missions de supervision.

2. Formation du personnel de l'enquête

- Sélection des agents de terrain

Les agents de terrain qui seront retenus pour l'enquête EMICoV-2 doivent avoir une expérience en matière d'opérations de terrain et maîtriser l'outil informatique (saisie et windows explorer) élément essentiel dans le dispositif qui sera mis en place.

- Formations des formateurs

La formation des formateurs concernera deux (2) aspects différents :

1^{er} aspect : Maîtrise des outils de collecte sur papier

- L'objectif de cette formation des formateurs est la maîtrise des documents de base servant à la collecte des données.
- La procédure de formation est la lecture des outils de collecte suivie de discussions et de simulations en salle.
- Les formateurs sont les cadres de l'INSAE ayant participé à l'élaboration et à la mise à jour des outils de collecte.
- Les personnes concernées sont les cadres de l'INSAE et les personnes ressources impliquées dans l'opération.
- La formation des formateurs aura lieu à Cotonou dans les bâtiments de l'INSAE durant 3 jours.

2^{ème} aspect : Maîtrise du masque de saisie sur tablette : utilisation des tablettes

- L'objectif de cette formation sur tablette est de se familiariser non seulement au masque de saisie développé sur les tablettes pour la collecte des données, mais aussi aux fonctions relevant du superviseur et des éléments de vérification.
- La procédure de formation est l'exercice à la saisie avec des simulations sur la tablette accompagnée de discussions. L'attention sera accordée :
 - aux différentes commandes prévues pour la saisie,
 - à l'envoi/réception des questionnaires,
 - au tableau de qualité,
- Les formateurs sont les cadres de l'INSAE ayant participé à l'élaboration et à la mise à jour des programmes et des masques de saisie.

- Les personnes concernées sont les cadres de l'INSAE et les personnes ressources impliquées dans l'opération et ayant participé à la première étape de la formation sur papier. Ces personnes formées seront les potentiels formateurs pour les différents modules si et seulement s'ils ont participé aux deux étapes.
- Cette phase de la formation des formateurs aura lieu à Cotonou dans les bâtiments de l'INSAE durant 3 jours sur des tablettes individuelles.

- **Formation pour l'enquête pilote**

La formation pour l'enquête pilote concernera deux (2) étapes fondamentales complémentaires et successives.

1^{er} étape : Maîtrise des outils de collecte sur papier par les agents

- L'objectif de cette formation des agents est la maîtrise des documents de base servant à la collecte des données.
- La procédure de formation est le cours magistral fondé sur les outils de collecte suivie de discussions et des simulations en salle.
- Les formateurs sont les cadres de l'INSAE ayant participé aux deux étapes de la formation des formateurs.
- Un nombre très restreint d'agents recrutés pour la circonstance participera à cette formation. De préférence, deux équipes (4 agents enquêteurs et un contrôleur par équipe) seront formées pour que le test sur le terrain puisse être réalisé dans une zone urbaine et dans une zone rurale. Cette formation aura lieu à Cotonou dans les bâtiments de l'INSAE durant 3 jours.

2^{ème} étape : Maîtrise du masque de saisie sur tablette : utilisation des tablettes

- L'objectif de cette formation sur tablette est de se familiariser au masque de saisie développé sur les tablettes pour la collecte des données, mais aussi aux fonctions relevant du chef d'équipe.
- La procédure de formation est l'exercice à la saisie avec des simulations sur la tablette.
- Les formateurs sont les cadres de l'INSAE formés à cet effet.
- Un effectif d'agents pouvant se constituer en deux équipes et ayant été formé sur les outils de collecte sur papier.

- Cette phase de la formation pour la pilote aura lieu à Cotonou dans les bâtiments de l'INSAE durant 3 jours sur des tablettes individuelles.

❖ **Réalisation de l'enquête pilote**

La formation des agents pour l'enquête pilote sera suivie de la phase de terrain. L'enquête pilote sera réalisée avec les tablettes sur lesquelles le masque du questionnaire est développé. L'objectif de cette phase de terrain est le test des outils de collecte pour apprécier tout le processus de collecte allant de la durée des interviews/saisie au fonctionnement des équipes et à la planification du matériel et des ressources humaines.

De façon pratique,

- Le terrain durera 5 jours : 5 jours de terrain et 1 jour de restitution en salle pour tirer les leçons apprises.
- Deux équipes vont descendre sur le terrain : une équipe travaillera en milieu urbain et la seconde en milieu rural.
- Les superviseurs seront les formateurs des deux étapes de formation.
- Toutes les dispositions doivent être prises pour le bon déroulement de l'opération. Il s'agit notamment de la sensibilisation des autorités et de la population concernée, du paquetage et des moyens de déplacement.

❖ **Formations des agents de terrain**

La formation des agents de terrain suivra la même procédure que précédemment, à la différence que :

- **il y aura une journée de formation spéciale pour les contrôleurs,**
- **la formation sur papier durera 14 jours ;**
 - L'objectif de cette formation des agents est la maîtrise des documents de base servant à la collecte des données.
 - La procédure de formation est le cours magistral fondé sur les outils de collecte suivie de discussions et des simulations en salle.
 - Les formateurs sont les cadres de l'INSAE ayant participé aux deux étapes de la formation des formateurs.

- Un nombre très restreint d'agents recrutés pour la circonstance participera à cette formation. De préférence, deux équipes (4 agents enquêteurs et un contrôleur par équipe) seront formées pour que le test sur le terrain puisse être réalisé dans une zone urbaine et dans une zone rurale. Cette formation aura lieu à Cotonou dans les bâtiments de l'INSAE durant 3 jours.
- **la formation sur tablette durera 14 jours.**
 - L'objectif de cette formation sur tablette est de se familiariser au masque de saisie développé sur les tablettes pour la collecte des données, mais aussi aux fonctions relevant du chef d'équipe.
 - La procédure de formation est l'exercice à la saisie avec des simulations sur la tablette.
 - Les formateurs sont les cadres de l'INSAE formés à cet effet.
 - Un effectif d'agents pouvant se constituer en deux équipes et ayant été formé sur les outils de collecte sur papier.
 - Cette phase de la formation pour la pilote aura lieu à Cotonou dans les bâtiments de l'INSAE durant 3 jours sur des tablettes individuelles.

Les agents vont se familiariser avec l'interface de Cspro et la compréhension des différents messages sur les valeurs aberrantes.

3. Durée de l'opération, assurance qualité et traitement des données

1. Durée de l'opération

La phase de collecte est prévue pour durer trois (03) mois. Les enquêteurs évolueront par équipe sous la responsabilité d'un contrôleur. L'équipe d'enquêteurs, aidée des chefs de quartiers/délégués, élus locaux ou toute personne désignée par ces derniers devra identifier les limites de ladite zone de dénombrement. Le contrôleur procède alors à l'affectation des tâches aux agents de collecte.

Après deux jours de travail, les enquêteurs sont tenus de transmettre le fichier de la saisie ainsi que les fiches d'affectation de tâches à leur contrôleur.

Par ailleurs, douze (12) superviseurs auront la charge de suivre de près le déroulement harmonieux des opérations de collecte des données. Sur les 90 jours de collecte, il sera organisé 30 jours de supervision espacée de 7 ou 15 jours.

Sur la base de 18 jours de collecte dans une ZD urbaine et 9 jours dans une ZD rurale (voir plus haut), nous avons estimé le temps de collecte dans chaque commune et dans chaque équipe.

Tableau 7 : Plan d'évolution des équipes sur le terrain et durée de collecte par zone

Equipe	Zones de travail	Nombre de ZD			Nombre agents EMICoV	Nombre contrôleur EMICoV	Nbre de jour pour terminer à l'équipe
		Urbain	Rural	Total			
1	Karimama, Malanville	4	10	14	4	1	79
2	Banikoara	2	15	17	4	1	91
3	Ségbana, Kandi	5	11	16	5	1	83
4	Bembèrèkè, Gogounou	4	29	33	7	1	91
5	Nikki, Kalalé	5	11	16	5	1	83
6	N'dali, Perere	4	6	10	3	1	78
7	Parakou, Tchaourou	17	8	25	9	1	88
8	Sinende, Pehunco	5	14	19	5	1	83
9	Kouandé, Kèrou	5	7	12	4	1	83
10	Tanguiéta, Toucountouna	5	5	10	3	1	84
11	Boukoubé, Natitingou	7	11	18	5	1	86
12	Cobly, Matéri	4	9	13	4	1	79
13	Copargo, Djougou	9	14	23	6	1	94
14	Bassila, Ouake	4	8	12	4	1	79
15	Ouesse, Save	6	27	33	7	1	96
16	Dassa-zoume, Glazoue	5	24	29	6	1	95
17	Savalou, Bante	6	16	22	6	1	86
18	Abomey, Djidja	10	15	25	7	1	86
19	Bohicon, Za-kpota	10	16	26	8	1	86
20	Cove, Zagnanado	0	14	14	3	1	81
21	Zogbodomey, Agbangnizoun	0	22	22	5	1	81
22	Aplahoue, Djakotome	5	26	31	7	1	94
23	Klouekame, Lalo, Toviklin	6	27	33	7	1	96
24	Dogbo, Lokossa, Athieme	11	22	33	9	1	85
25	Houeyogbe, Bopa	0	24	24	5	1	81
26	Come, Grand-popo	4	11	15	4	1	85
27	Toffo, Zè	2	23	25	6	1	87
28	Tori-Bossito, Allada	5	23	28	6	1	95
29	Ouidah, Kpomassè	5	18	23	5	1	99

Equipe	Zones de travail	Nombre de ZD			Nombre agents EMICoV	Nombre contrôleur EMICoV	Nbre de jour pour terminer à l'équipe
		Urbain	Rural	Total			
30	Abomey-calavi	20	8	28	10	1	88
31	Porto-Novo	18	0	18	7	1	90
32	Bonou, Adjohoun	0	20	20	4	1	81
33	Seme-Kpodji	6	7	13	4	1	86
34	Akpro_missrete, Dangbo	3	22	25	6	1	91
35	Adja-ouere, Ouinhi	5	16	21	6	1	83
36	Sakete, Ifangni	6	20	26	7	1	85
37	Pobe, Ketou	8	13	21	6	1	86
38	Adjarra, Avrankou	5	17	22	6	1	83
39	Aguegues, So-Ava	0	14	14	3	1	81
40	Cotonou I, Cotonou IV	10	0	10	4	1	90
41	Cotonou II, Cotonou III	15	0	15	6	1	90
42	Cotonou V, Cotonou XII	15	0	15	6	1	90
43	Cotonou VII, Cotonou VIII, Cotonou XI	13	0	13	5	1	90
44	Cotonou X, Cotonou XIII	14	0	14	6	1	90
45	Cotonou VI, Cotonou IX	17	0	17	7	1	90
Total		310	603	913	252	45	88

Au vu de la durée de collecte dans chaque zone, il ressort que certaines zones seront appuyées par celles qui finiront tôt.

2. Assurance qualité

L'assurance qualité des données se fera à plusieurs niveaux à savoir :

Lors de la conception du masque de saisie

Un premier contrôle au moment de la conception du masque de saisie : (i) la définition des valeurs acceptables pour chaque variable à travers le contrôle de fourchettes des modalités, (ii) l'élaboration des sauts pour assurer la cohérence entre variables, (iii) le contrôle de l'éligibilité, etc.

Ces contrôles seront pris en charge directement sur le terrain dans les tablettes PC.

Lors des sessions de formation

Durant chaque formation de l'enquête (formation des formateurs, formation des énumérateurs, formation des agents de saisie, des agents vérificateurs/codificateurs), un accent particulier sera mis sur les définitions opérationnelles de concepts importants. De même un grand soin sera apporté à l'apprentissage des dispositions à prendre pour obtenir de meilleurs résultats. L'accent sera mis sur la compréhension des messages d'erreur dans le masque de saisie.

Lors de la collecte sur le terrain

Pendant la phase de collecte, un dispositif de contrôle est mis en place pour une bonne qualité des données. Ce dispositif est composé du contrôleur, du superviseur départemental et du coordonnateur national. Chaque membre du dispositif aura un rôle spécifique à jouer dans la chaîne de l'enquête en vue de garantir la qualité des données.

Le contrôleur

Le succès de l'opération dépend de la façon dont le contrôleur observe et vérifie le travail des agents de collecte dont il s'assure de la présence au poste tous les jours et de qui il reçoit les données collectées tous les deux jours. A cet effet il devra effectuer des vérifications.

Il devra suivre plus particulièrement les agents qui ont des problèmes pour les amener à mieux faire et plus rapidement leur travail et au besoin effectue des séances de renforcement des capacités de certains agents.

L'essentiel du travail du contrôleur consiste en un contrôle systématique de tous les questionnaires des agents de collecte. Il va renseigner la fiche de notation de chaque agent afin que le superviseur prenne des décisions idoines.

Le superviseur

Les tâches du superviseur dans l'assurance qualité des données seront de plusieurs ordres :

- Prise de contact avec les autorités administratives au démarrage des opérations du terrain;
- Vérification et contrôle de second ordre des données collectées;

Il aura également les attributions suivantes :

- s'assurer du démarrage effectif de l'opération dans les différentes zones de recensement ;
- assister au moins à une interview par zone d'enquête ;
- observer et vérifier le travail du contrôleur dont il s'assure de la présence au poste ;

- s'assurer que les travaux de terrain se font selon la méthodologie retenue ;
- produire un rapport après chaque tournée de supervision à la coordination nationale;
- Remplir la fiche de notation du contrôleur par l'interview de ces agents sur le déroulement des travaux.

Le coordonnateur

Le coordonnateur :

- s'assure que les rapports des superviseurs lui sont transmis à rythme régulier après chaque tournée de supervision ;
- veille à la résolution des problèmes méthodologiques ;
- organise une séance de travail avec les superviseurs départementaux après chaque mission de supervision pour trouver des approches de solutions aux difficultés rencontrées sur le terrain.

Après la saisie des données, un autre contrôle est fait et vise à vérifier : (i) la complétude des ménages qui composent la grappe, (ii) l'exhaustivité des grappes et (iii) la complétude des éligibles dans un ménage.

Après s'être assuré de l'exhaustivité, un contrôle est fait sur l'ensemble de l'échantillon. Il s'agit de la définition des règles de cohérence générale intra et inter enregistrements. Ces règles sont traduites en programme et appliquées aux données. L'exécution de ces programmes permet d'éditer des tableaux de cohérence. Les listings d'erreurs seront corrigés et les corrections intégrées dans le fichier des données.

De façon pratique, un atelier sera organisé et permettra d'élaborer un document de base pour le contrôle de qualité (cohérence et logique entre les différentes questions et les différents questionnaires) et de référence des erreurs. Ce document s'inspirera du document d'apurement des données de l'enquête EMICoV suivi de 2010.

V-Indicateurs attendus et analyse des données

1. Indicateurs attendus

Les indicateurs attendus de l'enquête EMICoV-2 peuvent être classés selon le module et les objectifs.

Tableau 8. Structure du questionnaire de l'enquête EMICoV-2

Sections/Modules	Objectifs	Principaux indicateurs/variables
1. Composition et caractéristiques du ménage	<ul style="list-style-type: none"> ✓ listage des caractéristiques des membres du ménage 	Statut de résidence, sexe, âge, lien avec le chef de ménage, état matrimonial, etc.
2. Education	<ul style="list-style-type: none"> ✓ scolarisation ✓ alphabétisation ✓ déperdition scolaire et ses causes 	Taux de : scolarisation, analphabétisme, redoublement, etc.
3. Emploi et revenus d'activité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ emplois ✓ niveau de revenus d'activité ✓ chômage : causes et durée ✓ sous emploi 	Structure des emplois, taux de : chômage, sous emploi et d'emplois informels ; rapport de dépendance, taux de pluri activité
5. Logement et équipement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ caractéristiques ✓ mode d'occupation ✓ loyer ✓ avoirs en biens durables 	Structure des ménages selon les caractéristiques du logement, la possession des équipements durables, etc.
6. Migration des ménages	<ul style="list-style-type: none"> ✓ stabilité de résidence ✓ motifs des migrations (travail, etc.) 	Structure des ménages selon le degré de stabilité, les motifs des migrations, etc.
8. Perception de la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> ✓ positionnement du ménage ✓ appréciation comparative des conditions de vie 	Structure des ménages selon leurs différentes perceptions de la pauvreté.
9. Mico finance	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accès au crédit ✓ Epargne et tontine 	Structure des ménages selon l'accessibilité au crédit, délai de remboursement des crédits, Epargne et tontine.

Sections/Modules	Objectifs	Principaux indicateurs/variables
10. Foncier	<ul style="list-style-type: none"> ✓ accès à la propriété terrain ✓ connaissance des moyennes de sécurisation foncière ✓ investissement sur les parcelles 	Structure des ménages selon l'accessibilité à la propriété, Proportion des individus qui connaissent les moyens de sécurisation de leur terre, le Montant des investissements sur les parcelles, proportion des parcelles ayant fait l'objet de conflit, etc.
11. Dépenses rétrospectives non alimentaires des ménages	<ul style="list-style-type: none"> ✓ dépenses annuelles moyennes par fonction (santé, éducation, etc.) ✓ coefficients budgétaires 	Dépenses totales du ménage, coefficients budgétaires des différentes fonctions de consommation
12. Dépenses quotidiennes des ménages	<ul style="list-style-type: none"> ✓ consommation alimentaire ✓ consommation non alimentaire ✓ transferts de revenus ✓ autoconsommation 	Seuil de pauvreté, incidence, profondeur, sévérité, contribution des groupes à la pauvreté, mesures d'inégalités, habitudes alimentaires etc.
13. Volet prix	<ul style="list-style-type: none"> ✓ harmonisation des dépenses au niveau national 	Indices spatiaux des prix

3. Analyse des données

Avant l'analyse des données, Il sera effectué l'apurement des données par une équipe de cadres spécialistes sous la responsabilité du Directeur des Statistiques Sociales. Cette équipe s'occupera de la tabulation en collaboration avec le chef service informatique.

Le nettoyage des fichiers devra permettre d'éliminer les dernières incohérences de manière à obtenir les données nécessaires à la production des tableaux (tabulation) pour l'analyse.

Au vu des objectifs assignés à cette étude, plusieurs méthodes d'analyse seront appropriées pour conduire le projet. L'analyse descriptive sera particulièrement utilisée pour le calcul des indicateurs et l'analyse de la situation selon les différents domaines de l'étude.

En effet, il s'agira entre autres de la méthode du tri à plat, des tableaux croisés, des tests de Khi Deux, des régressions et des méthodes d'analyse multidimensionnelle des données, etc.

Les travaux de l'enquête EMICoV-2 prennent fin avec une série d'activités que seront le traitement des données collectées, leur analyse, la publication et la dissémination des résultats et les analyses approfondies.

Au vu des objectifs assignés à cette étude, plusieurs méthodes d'analyse seront appropriées pour conduire le projet. L'analyse descriptive sera particulièrement utilisée pour le calcul des indicateurs et l'analyse de la situation selon les différents domaines de l'étude.

L'analyse des données dépend étroitement des tableaux produits au cours de la phase de tabulation. Le logiciel SPSS sera utile notamment pour la tabulation de l'enquête.

L'analyse sera organisée en trois étapes comme suit après la validation du plan d'analyse

- 1- atelier/retraite pour l'analyse de l'équipe d'analystes pendant deux semaines ;
- 2- atelier de validation
- 3- editing et mise en forme finale.

Il est prévu la mise en place d'une équipe de quinze (15) cadres nationaux pour l'analyse des données. Le tableau suivant donne les thèmes d'analyse des données de l'enquête de suivi EMICoV-2.

Tableau 9 : Thèmes du rapport thématique d'EMICoV-2

Axes thématiques	Thèmes
I – Niveau de vie et pauvreté	Profil et déterminants de la pauvreté
	Dynamique de la pauvreté
	Microfinance et pauvreté
	Analyse de la saisonnalité des dépenses de consommation
	Les cartes de pauvreté monétaire et non monétaire
II – Microfinance	Demande et offre des services de microfinance
III – Gouvernance et Démocratie	Gouvernance locale et corruption
	Fonction de la démocratie et perspectives de développement
IV – Foncier	Niveau et coûts des conflits fonciers au Bénin
	Perception du risque foncier au Bénin
V – Emploi	Dynamique du chômage en milieu urbain
	Emploi, chômage et conditions d'activité au Bénin
	Démographie et importance économique du secteur informel au Bénin
VI – TIC	Accès et utilisation des TIC au Bénin
	Déterminants de l'utilisation des TIC au Bénin (Pauvreté et travail des enfants au Bénin)

4. Résultats attendus

L'enquête va aboutir à la production d'un **rapport préliminaire** d'une cinquantaine de pages rassemblant les principaux indicateurs de base, d'un **document des indicateurs**, d'un **rapport général de l'enquête** présentant le pays et l'enquête (but, objectifs, méthodologie, organisation de l'enquête et déroulement des différentes phases, évaluation de la qualité des données) ; quelques résultats par différents thèmes ; conclusions et recommandations et d'un **rapport thématique**.

Les caractéristiques du rapport thématique sont les suivantes :

⇒ *Format du rapport thématique :*

⇒ Contenant l'analyse descriptive des indicateurs obtenus structurés autour des domaines relatifs à la santé maternelle et infantile, l'état nutritionnel des enfants, la prévalence du VIH/SIDA, la santé de la reproduction, la pauvreté, l'éducation, la microfinance, le foncier et l'emploi dans l'optique de la progression vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement ;

⇒ Incluant tableaux statistiques, supports graphiques et cartes thématiques ;

⇒ Concis et précis (évitant des répétitions et des informations inutiles)

⇒ *Contenu (suggéré) du rapport final*

⇒ Ampleur nationale et par zone de résidence des problèmes mesurés (niveau des indicateurs);

⇒ Analyse des différences du niveau des indicateurs selon le milieu de résidence, la région (département, commune, zone sanitaire), le sexe, les caractéristiques socio démographiques des populations cibles.

ANNEXE

1. Allocation de l'échantillon

Tableau 1 : Allocation de l'échantillon grappes et ménages par département et par milieu de résidence (EMICoV suivi 2009)

Départements	Allocation des ZD			Nombre de ménages tirés		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
ALIBORI	14	37	51	336	888	1 224
ATACORA	28	40	68	672	960	1 632
ATLANTIQUE	32	57	89	768	1 368	2 136
BORGOU	34	38	72	816	912	1 728
COLLINES	19	51	70	456	1 224	1 680
COUFFO	19	46	65	456	1 104	1 560
DONGA	14	27	41	336	648	984
LITTORAL	99	0	99	2 376	-	2 376
MONO	18	63	81	432	1 512	1 944
OUEME	35	59	94	840	1 416	2 256
PLATEAU	19	33	52	456	792	1 248
ZOU	26	68	94	624	1 632	2 256
Total général	357	519	876	8 568	12 456	21 024

2. Plan de supervision de l'enquête EMICoV-2

Première mission de supervision (Première semaine du démarrage de terrain)

AXES	COMMUNES	NOMBRE DE JOURS DE SUPERVISION
1	Karimama, Malanville, Banikoara, Ségbana et Kandi	4
2	Nikki, Kalalé, N'dali, Perere, Parakou et Tchaourou	4
3	Bembèrèkè, Gogounou, Sinende, Pehunco, Kouandé et Kèrou	4
4	Tanguiéta, Toucountouna, Boukoumbé, Natitingou, Cobly et Matéri	4
5	Copargo, Djougou, Bassila et Ouake	4
6	Ouesse, Save, Dassa-zoume, Glazoue, Savalou et Bante	4
7	Abomey, Djidja, Bohicon, Za-kpota, Zogbodomey et Agbangnizoun	4
8	Cove, Zagnanado, Adja-ouere, Ouinhi, Sakete, Ifangni, Pobe et Ketou	4
9	Porto-Novo, Bonou, Adjohoun, Seme-Kpodji, Akpro_missrete, Dangbo, Adjarra, Avrankou, Aguegues et So-Ava	4
10	Cotonou, Abomey-calavi, Toffo et Zê	4
11	Houeyogbe, Bopa, Come, Grand-popo, Tori-Bossito, Allada, Ouidah et Kpomassè	4
12	Aplahoue, Djakotome, Klouekame, Lalo, Toviklin, Dogbo, Lokossa et Athieme	4

Deuxième mission de supervision (Troisième semaine après le démarrage de la collecte)

AXES	COMMUNES	NOMBRE DE JOURS DE SUPERVISION
1	Karimama, Malanville, Banikoara, Ségbana et Kandi	4
2	Nikki, Kalalé, N'dali, Perere, Parakou et Tchaourou	4
3	Bembèrèkè, Gogounou, Sinende, Pehunco, Kouandé et Kèrou	4
4	Tanguiéta, Toucountouna, Boukoumbé, Natitingou, Cobly et Matéri	4
5	Copargo, Djougou, Bassila et Ouake	4
6	Ouesse, Save, Dassa-zoume, Glazoue, Savalou et Bante	4
7	Abomey, Djidja, Bohicon, Za-kpota, Zogbodomey et Agbangnizoun	4
8	Cove, Zagnanado, Adja-ouere, Ouinhi, Sakete, Ifangni, Pobe et Ketou	4
9	Porto-Novo, Bonou, Adjohoun, Seme-Kpodji, Akpro_missrete, Dangbo, Adjarra, Avrankou, Aguegues et So-Ava	4
10	Cotonou, Abomey-calavi, Toffo et Zê	4
11	Houeyogbe, Bopa, Come, Grand-popo, Tori-Bossito, Allada, Ouidah et Kpomassè	4
12	Aplahoue, Djakotome, Klouekame, Lalo, Toviklin, Dogbo, Lokossa et Athieme	4

Troisième mission de supervision (Cinquième semaine après le démarrage de la collecte)

AXES	DEPARTEMENTS	NOMBRE DE JOURS DE SUPERVISION
1	Borgou Alibori	6
2	Atacora Donga	6
3	Zou Collines	6
4	Mono Couffo	6
5	Oueme Plateau	6
6	Atlantique Littoral	6

Quatrième mission de supervision (Septième semaine après le démarrage de la collecte)

AXES	DEPARTEMENTS	NOMBRE DE JOURS DE SUPERVISION
1	Borgou Alibori	6
2	Atacora Donga	6
3	Zou Collines	6
4	Mono Couffo	6
5	Oueme Plateau	6
6	Atlantique Littoral	6

Cinquième mission de supervision (Neuvième semaine après le démarrage de la collecte)

AXES	DEPARTEMENTS	NOMBRE DE JOURS DE SUPERVISION
1	Borgou Alibori	6
2	Atacora Donga	6
3	Zou Collines	6
4	Mono Couffo	6
5	Oueme Plateau	6
6	Atlantique Littoral	6

Sixième mission de supervision (Douzième semaine après le démarrage de la collecte)

AXES	COMMUNES	NOMBRE DE JOURS DE SUPERVISION
1	Karimama, Malanville, Banikoara, Ségbana et Kandi	4
2	Nikki, Kalalé, N'dali, Perere, Parakou et Tchaourou	4
3	Bembèrèkè, Gogounou, Sinende, Pehunco, Kouandé et Kèrou	4
4	Tanguiéta, Toucountouna, Boukoubé, Natitingou, Coby et Matéri	4
5	Copargo, Djougou, Bassila et Ouake	4
6	Ouesse, Save, Dassa-zoume, Glazoue, Savalou et Bante	4
7	Abomey, Djidja, Bohicon, Za-kpota, Zogbodomey et Agbangnizoun	4
8	Cove, Zagnanado, Adja-ouere, Ouinhi, Sakete, Ifangni, Pobe et Ketou	4
9	Porto-Novo, Bonou, Adjohoun, Seme-Kpodji, Akpro_missrete, Dangbo, Adjarra, Avrankou, Aguegues et So-Ava	4
10	Cotonou, Abomey-calavi, Toffo et Zè	4
11	Houeyogbe, Bopa, Come, Grand-popo, Tori-Bossito, Allada, Ouidah et Kpomassè	4
12	Aplahoue, Djakotome, Klouekame, Lalo, Toviklin, Dogbo, Lokossa et Athieme	4

3. Présentation des indicateurs

I. Les indicateurs de l'assainissement et de l'accès à l'eau

1.1 Proportion de population n'ayant pas accès à l'eau potable

C'est la proportion de la population de référence n'ayant pas eu accès à l'eau potable au cours de la période de référence.

Numérateur : Nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable

Dénominateur : Nombre total de personnes de la population de référence

1.2 Proportion de population ayant accès à un moyen d'aisance amélioré

C'est la proportion de la population de référence ayant accès à une toilette à chasse ou à des latrines au cours de la période de référence.

Numérateur : Nombre de personnes ayant accès à une toilette à chasse ou à des latrines

Dénominateur : Nombre total de personnes de la population de référence

1.3 Proportion de population ayant accès à un moyen amélioré de gestion des eaux usées

C'est la proportion de la population de référence ayant accès à des caniveaux ou des égouts pour l'évacuation des eaux usées.

Numérateur : Nombre de personnes ayant accès à des caniveaux ou à des égouts

Dénominateur : Nombre total de personnes de la population de référence

1.3 Proportion de population ayant accès à un moyen amélioré de gestion des ordures ménagères

C'est la proportion de la population de référence ayant accès à des services de voirie publics ou privés l'évacuation des ordures ménagères.

Numérateur : Nombre de personnes ayant accès à des caniveaux ou à des égouts

Dénominateur : Nombre total de personnes de la population de référence

II. Les indicateurs du niveau d'éducation

2.1 Taux net de scolarisation au primaire

C'est la proportion de la population de référence inscrite dans un cours primaire au cours de la période de référence.

Numérateur : Enfants âgés de 6-11 ans inscrits dans un cours primaire

Dénominateur : Enfants âgés de 6-11 ans

2.2 Taux brut de scolarisation au primaire

C'est le rapport entre le nombre de personnes inscrites au primaire et le nombre de personnes âgées de 6-11 ans.

Numérateur : Personnes inscrites dans un cours primaire

Dénominateur : Enfants âgés de 6-11 ans

2.3 Taux d'alphabétisation

C'est la proportion de personnes alphabétisée dans la population de référence.

Numérateur : Personnes sachant lire et écrire une langue (nationale ou non) dans la population de référence

Dénominateur : Nombre d'individus de la population de référence

III. Les indicateurs de microfinance

3.1 Taux d'accès aux crédits

C'est la proportion de la population de référence ayant accès aux crédits au cours de la période de référence.

Numérateur : Personnes ayant bénéficié d'un prêt

Dénominateur : Personnes ayant essayé d'avoir un prêt

3.1 Taux de satisfaction

C'est la proportion de la population de référence ayant eu accès aux crédits au cours de la période de référence.

Numérateur : Personnes satisfaites des prêts

Dénominateur : Personnes ayant bénéficié de prêts

3.2 Taux d'épargnants

C'est la proportion de la population de référence ayant épargné au cours de la période de référence.

Numérateur : Personnes ayant épargné au cours de la période de référence

Dénominateur : Personnes ayant un revenu

IV. Les indicateurs du foncier

4.1 Taux de perception d'une plus grande sécurité foncière

La perception d'une plus grande sécurité foncière est appréhendée à l'aide des questions :

« Avez-vous déjà entendu parler du titre foncier ? »

« Pensez-vous que la possession d'un titre foncier permet de sécuriser la parcelle ? »

Lorsque l'enquêté répond « Oui » aux deux questions, il est considéré comme ayant une plus grande perception de la sécurité foncière.

Numérateur : C'est le nombre d'individus ayant répondu « Oui » aux deux questions précédentes.

Dénominateur : C'est le nombre total d'individus âgés de 15 ans au moins à la date d'enquête

4.2 Valeurs des investissements

La valeur totale des investissements sur les parcelles est calculée à partir des questions suivantes :

« Actuellement, vos terres sont-elles mises en valeur ? »

« Quel est le montant de cette mise en valeur ? »

La valeur totale des investissements sur les parcelles est donc la somme des montants des différentes mises en valeur. Il faut préciser que les montants fantaisistes (au-delà de 50 millions de francs) influencent grandement les résultats des estimations, ce qui ne permet pas d'aboutir à des résultats stables. Pour cette raison, les montants sur la base desquels les estimations ont été faites sont ceux inférieurs strictement à 50 millions.

4.3 Nombre de conflits fonciers

Il s'agit des conflits fonciers déclarés par les enquêtés lors des interviews. Ce nombre est lié aux parcelles objets des conflits. Ainsi, une parcelle faisant l'objet de plusieurs conflits simultanément est comptée une seule fois.

4.4 Nombre de conflits fonciers enregistrés par les mairies

Les conflits fonciers enregistrés par les maires sont ceux dont le mode de règlement est la mairie ou un conseil d'arrondissement.

V. Indicateurs du niveau de vie et de la pauvreté

5.1 Dépenses totales annuelles

C'est la moyenne des dépenses totales des ménages au titre de la consommation courante pour une période de référence de 360 jours.

5.2 Dépenses totales annuelles par tête

C'est le rapport entre les dépenses totales annuelles et la taille moyenne du ménage.

5.3 Quintiles de dépenses par tête

C'est la répartition de la population en cinq classes d'effectifs égaux suivant les valeurs croissantes des dépenses par tête.

5.4 Population dépensant moins d'un dollar par jour

C'est la proportion de la population de référence qui dépense moins d'un dollar par jour. Le taux de conversion du dollar est de 1 pour 450 francs CFA.

5.5 Part du cinquième le plus pauvre

C'est la part des dépenses totales du groupe de référence effectuées par le quintile de dépenses par tête le plus pauvre de ce même groupe de référence.

5.6 Indicateurs de pauvreté

Le calcul des indices de pauvreté est fait en plusieurs étapes dont la première est la détermination des seuils de pauvreté. Une fois les seuils définis et compte tenu de la stratégie d'échantillonnage en strates les indices de pauvreté sont calculés par strate.

5.6.1 Détermination du seuil de pauvreté

L'évaluation du niveau de pauvreté des populations suppose généralement qu'il existe un seuil prédéterminé en deçà duquel un individu est considéré pauvre. L'indicateur de niveau de vie utilisé dans le cadre de la pauvreté monétaire est la dépense de consommation par tête.

En 1989, des paniers de biens résumant les habitudes de consommation des ménages par région et par milieu de résidence ont été identifiés. Ces paniers correspondent aux combinaisons d'aliments susceptibles de générer un apport énergétique de 2400 Kcal à l'organisme. Le seuil de pauvreté alimentaire (SPA) représente la valorisation aux prix courants de ces paniers.

Pour déterminer le seuil de pauvreté global, on détermine la part de la consommation totale représentée par la consommation alimentaire des ménages en dessous de la médiane. Si p désigne cette part, le seuil de pauvreté global est défini par $SPG=SPA/p$ où SPA est le seuil de pauvreté alimentaire.

5.6.2 Calcul des indices de pauvreté

Une fois les seuils de pauvreté déterminés, les indices de pauvreté sont calculés en référence à ces seuils. Les indices de pauvreté calculés sont ceux de Foster Greer et Thorbecke. Leur formule générale est :

$$P_{\alpha} = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \left(1 - \frac{y}{SPG} \right)^{\alpha} \mathbf{1}(y < SPG) \text{ où } N \text{ est la taille de population.}$$

Ainsi, pour P_0 , on a l'incidence de la pauvreté ou la proportion de personnes pauvres. Pour P_1 , on a l'indice d'écart de pauvreté, c'est-à-dire le déficit (des pauvres) par rapport au seuil de pauvreté. Pour les indices d'ordre $\alpha=2$ (sévérité de la pauvreté), l'interprétation n'est pas évidente. Mais, on retient tout même que P_2 est l'indice de sévérité de la pauvreté. Il résume les inégalités parmi les plus pauvres.

VI. Indicateurs du niveau d'emploi

6.1 Taux de chômage

Le taux de chômage désigne la proportion de personnes actives non occupées et à la recherche soutenue d'un emploi dans la population active de référence.

6.2 Taux de sous emploi visible

6.3 Taux de sous emploi invisible

4. Fiche de calcul des indicateurs

Champ	Indicateurs	Mode de calcul
Assainissement et accès à l'eau	Proportion de population n'ayant pas accès à l'eau potable	Nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable rapporté au nombre total de personnes de la population de référence
	Proportion de population ayant accès à un moyen d'aisance amélioré	Nombre de personnes ayant accès à une toilette à chasse ou à des latrines rapporté au nombre total de personnes de la population de référence
	Proportion de population ayant accès à un moyen amélioré de gestion des eaux usées	Nombre de personnes ayant accès à des caniveaux ou à des égouts rapporté au nombre total de personnes de la population de référence
	Proportion de population ayant accès à un moyen amélioré de gestion des ordures ménagères	Nombre de personnes ayant accès à des caniveaux ou à des égouts rapporté au nombre total de personnes de la population de référence
Education	Taux net de scolarisation	Nombre d'enfants âgés de 6-11

Champ	Indicateurs	Mode de calcul
	au primaire	ans inscrits dans un cours primaire rapporté au nombre d'enfants âgés de 6-11 ans
	Taux brut de scolarisation au primaire	Nombre d'enfants inscrits dans un cours primaire rapporté au nombre d'enfants âgés de 6-11 ans
	Taux d'alphabétisation	Nombre de personnes alphabétisées rapporté au nombre total de personnes de la population de référence
Microfinance	Taux d'accès aux crédits	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un prêt rapporté au nombre de personnes ayant essayé d'avoir un prêt
	Taux de satisfaction	Nombre de personnes s'estimant satisfaites des prêts rapporté au nombre de personnes ayant demandé de prêts
	Taux d'épargnants	Nombre de personnes ayant épargné rapporté au nombre de personnes pouvant épargner
Foncier	Taux de perception d'une plus grande sécurité foncière	Nombre de personnes ayant entendu parler d'un titre foncier et pensant que ce document permet de sécuriser la parcelle rapporté au nombre de d'individus âgés d'au moins 15 ans
	Valeurs des investissements	Somme des dépenses d'investissements pour mettre en valeur les parcelles

Champ	Indicateurs	Mode de calcul
	Nombre de conflits fonciers	Nombre total de parcelles ayant fait l'objet d'un ou de plusieurs conflits fonciers réglés ou non
	Nombre de conflits fonciers enregistrés par les mairies	Nombre total de parcelles ayant fait l'objet d'un ou de plusieurs conflits fonciers réglés ou en cours de règlement dans une mairie ou un conseil d'arrondissement
Niveau de vie	Dépenses totales annuelles	Moyenne des dépenses totales des ménages au titre de la consommation courante pour une période de référence de 360 jours
	Dépenses totales annuelles par tête	Dépenses totales annuelles rapportées à la taille moyenne des ménages
	Quintiles de dépenses par tête	Répartition de la population en cinq classes d'effectifs (pondérés) égaux suivant les valeurs croissantes des dépenses par tête
	Population dépensant moins d'un dollar par jour	Nombre de personnes dépensant moins d'un dollar (1 USD=450 F CFA rapporté au nombre total de personnes.
	Part du cinquième le plus pauvre	Dépenses totales effectuées par le quintile le plus pauvre rapporté aux dépenses totales des ménages.
Pauvreté	Seuil de pauvreté	Valorisation aux prix courants dans une zone géographique bien déterminée d'un panier de biens reflétant les habitudes de

Champ	Indicateurs	Mode de calcul
		consommation des populations de la zone et susceptible de procurer 2400 Kcal par jour à l'organisme
	Incidence de pauvreté	Nombre de personnes pauvres rapporté à l'effectif de la population totale
	Profondeur de la pauvreté	Ecart relatif moyen entre les dépenses des personnes pauvres et le seuil de pauvreté
	Sévérité de la pauvreté	Moyenne des écarts relatifs élevés à la puissance 2
Emploi	Taux de chômage	Nombre de personnes au chômage rapporté au nombre de personnes actives
	Taux de sous emploi visible	Nombre de personnes travaillant moins de 35 heures par semaines rapporté au nombre total de personnes actives occupées
	Taux de sous emploi invisible	Nombre de travailleurs rémunérés à moins de 30 000F rapporté au nombre total de personnes actives occupées